

cmv

courrier
du médecin
vaudois

REVUE
DE LA SOCIÉTÉ
VAUDOISE
DE MÉDECINE
DÉCEMBRE 2016-JANVIER 2017

#8

**INFORMATION
IMPORTANTE P.19**

Laboratoire
au cabinet

Formation
des médecins

Reconnaissance des titres ou équivalence de titres ?

**FORMATION
CONTINUE**

Prochains
rendez-vous

svm  Société Vaudoise
de Médecine
www.svmed.ch

Découvrez
de nouvelles
sensations!



Le nouveau GLC Coupé.
Agile, racé, sportif, à l'aise sur tous les terrains.
Il redéfinit les standards des SUV 4x4!

Mercedes-Benz
The best or nothing.



70 ans
GL

GRUPE-LEUBA
1946 - 2016

INTER-AUTO SA
AIGLE - 024 468 04 54

GARAGE DE LA RIVIERA SA
LA TOUR-DE-PEILZ - 021 977 05 05

GARAGE DE L'ÉTOILE SA
RENENS - 021 633 02 02

MON REPOS AUTOMOBILE SA
LAUSANNE - 021 310 03 93

AUTO-RIVES SA
MORGES - 021 804 53 00

GARAGE DE LA PLAINE
YVERDON-LES-BAINS - 024 423 04 64

ÉTOILE AUTOMOBILE SA
CORTAILLOD - 032 729 02 90

L'ÉTOILE JURASSIENNE SA
DELÉMONT - 032 423 06 70

ENEZ L'ESSAYER !
www.essai-mercedes.ch

WWW.GROUPE-LEUBA.CH
facebook.com/groupe-leuba



Un article
vous a fait réagir?
Faites-le nous savoir
en écrivant à
cmv@svmed.ch

sommaire

4 DOSSIER

- 4 Administration contre formation
- 5 Billet d'humeur
- 7 Le rôle de la MEBEKO
- 9 Regard juridique
- 11 Vrai faux problème?
- 12 Situation au bout du lac
- 14 Ce qu'en pense la FRC

17 INFO SVM

- 17 Assemblée générale des radiologues

18 ACTU

- 18 Le mandat «réformer»

21 REPÉRAGES

- 21 Nouvelles publications

22 RENDEZ-VOUS

- 22 Formation continue et médecine d'urgence, prochaines dates

24 PORTRAIT

Le médecin généraliste Pascal Gertsch, aujourd'hui à la retraite, consacre une partie de son temps et de son énergie débordante au voyage et à la découverte, et plus particulièrement à la Mongolie, pays auquel il consacre un ouvrage magnifique, en librairie depuis quelques semaines.

- 26 L'année 2016 en portraits signés Adeline Vanoverbeke.

La reconnaissance des titres

Nivellement des compétences par le bas ?

La confiance des patients envers les compétences de leurs médecins repose sur une triple formation: prégraduée, sanctionnée par un master; postgraduée, certifiée par un ou plusieurs titres de spécialiste et/ou formations approfondies délivrées par l'ISFM; continue, nécessaire au maintien des qualifications professionnelles. Traditionnellement, le spécialiste, y compris en médecine générale, prenait son indépendance au terme d'une formation de onze à seize ans, avec, très souvent, un grade universitaire de docteur obtenu après la soutenance d'une thèse. D'où la désignation professionnelle des médecins en Romandie comme «Docteur» dans le langage courant.

Deux populations médicales se côtoient désormais. L'une, issue de la formation classique rappelée ci-dessus, et l'autre, au bénéfice d'un diplôme de «médecin praticien» attestant d'une formation de trois ans dans un hôpital suisse, à laquelle les médecins titulaires d'un diplôme étranger de spécialiste non reconnu accèdent, conformément aux dispositions légales actuellement en vigueur. Profitant de la pénurie, de nombreux «médecins praticiens» s'engouffrent dans la brèche, parfois sans les garanties professionnelles auxquelles nos patients sont habitués. La liste des formations abracadabrantesques dressée par le Dr Châtelain est édifiante, et il y a désormais confusion au sujet de ces «praticiens» autorisés à exercer dans le domaine de la médecine de premier recours.

La FMH a publié en novembre 2015 une directive sur la dénomination des titres de spécialistes et autres qualifications médicales, qui vise à clarifier les qualifications professionnelles des médecins. Elle est malheureusement si complexe à appliquer qu'elle contribue à l'ambiguïté sur les compétences des médecins. Une solution consisterait à imposer un bref résumé de la formation, des titres, des diplômes et de l'expérience professionnelle de tous les médecins au bénéfice d'une autorisation de pratique, relayé par les portails d'information de nos sociétés cantonales.

Nous ouvrons donc le débat et appelons, au nom du principe fondamental d'équité, à une mise à niveau de l'information sur les compétences de tous les médecins autorisés à pratiquer. Sinon, il y a tromperie! ■



Dr PHILIPPE EGGIMANN
PRÉSIDENT DE LA SVM



Dr JEAN-PIERRE RANDIN
MEMBRE DU COMITÉ
DE RÉDACTION DU CMV

Impressum

Société Vaudoise de Médecine
Chemin de Mornex 38 - 1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05 - Fax 021 651 05 00
info@svmed.ch - www.svmed.ch

Directeur de la publication
Pierre-André Repond (PAR), secrétaire général

Cheffe d'édition
Michèle Cassani (MCA), responsable communication

Collaboratrice externe
Adeline Vanoverbeke

Comité de rédaction du CMV

Dr Louis-Alphonse Crespo
Dr Philippe Eggimann (PEG)
Dr Henri-Kim de Heller
Dr Jean-Pierre Randin
Dr Patrick-Olivier Rosselet
Dr Patrick Ruchat
Dr Adrien Tempia

Conception et mise en page
Inédit Publications SA, Maeva Kühnel

Régie des annonces
Inédit Publications SA, Tél. 021 695 95 95
www.inedit.ch

Photographies

Vanina Moreillon, Pierre Vogel, Fotolia, DR
Le comité de la SVM rappelle que la présence d'un encart publicitaire dans le CMV n'engage pas la SVM.



Retrouvez
le **CMV**
sur votre iPad

Administration et formation médicale

Reconnaissance des titres: circulez, il n'y a rien à voir!

S'il est un sujet qui intéresse les médecins, à juste titre, c'est bien la formation. Tout ce qui touche de près ou de loin à la médecine doit donc s'intéresser également à cette question car tout le reste en découle plus ou moins, à commencer par la qualité de la médecine et ses coûts.

“ Si ce problème n'est pas que théorique, la question de la responsabilité des instances concernées se posera un jour ou l'autre. ”

Comme chacun le sait, ce qui coûte finalement le plus cher, en médecine comme ailleurs, c'est l'incompétence.

A l'heure de la mondialisation ou du moins de l'Europe, cette question de la formation et des titres a en partie échappé au seul monde de la formation médicale, pour être désormais en partie du ressort de l'administration. Rappelons que le titre «FMH» n'existe plus.

Loin de nous l'idée d'affirmer que les titres ou formations étrangers seraient systématiquement dévalués par rapport aux titres indigènes. Une telle généralisation serait fautive et irrespectueuse vis-à-vis de nombreux médecins travaillant en Suisse. Par contre, les procédures applicables devraient permettre, dans l'intérêt de tout le monde, de lever les doutes et, le cas échéant, de refuser la reconnaissance, même lorsque les conditions purement formelles de la reconnaissance sont réalisées. Ceci éviterait de jeter un discrédit injustifié sur toute formation étrangère, alors que les médecins suisses eux-mêmes incluent des formations, sinon des titres à l'étranger. Or, bizarrement, la médecine, à la différence d'autres professions libérales (notaires, chiropraticiens, etc.), fait l'objet d'une reconnaissance automatique excluant des mesures compensatoires, entendez des exigences supplémentaires. Naturellement, de telles restrictions ne sauraient être que réciproques, entravant aussi l'installation de médecins suisses à l'étranger. Reste à savoir ce qui se passe concrètement dans une telle hypothèse et quelle est la proportion de médecins suisses qui seraient ainsi pénalisés.

Il faut bien admettre qu'une série d'effets en cascade ne peuvent aujourd'hui être



enrayés: depuis la formation effectuée à l'étranger, moyennant reconnaissance directe ou indirecte, jusqu'à l'autorisation cantonale de pratique, chacun se réfère à la décision prise à l'échelon précédent pour justifier sa position formelle.

RECONNAISSANCE OU ÉQUIVALENCE?

Certes, on nous dit que la reconnaissance ne veut pas dire équivalence. Toutefois, sur le terrain, le résultat est le même. Ceci ne concerne pas que le cas emblématique de la chirurgie, mais toutes les disciplines, médecine générale au sens large comprise, et peut-être plus encore que les autres.

Les seuls éléments de régulation qui subsistent aujourd'hui résident dans les critères d'admission dans les sociétés médicales et la limitation de l'autorisation à pratiquer à charge de la LAMal ou clause du besoin des cabinets, qui permet, pour autant que les cantons en fassent usage, de réguler les admissions, du moins en libre pratique.

La question n'a pas échappé à certains parlementaires fédéraux, mais toutes leurs interrogations se sont heurtées jusqu'ici aux intérêts supérieurs des accords bilatéraux sur fond de pénurie médicale.

Si ce problème n'est pas que théorique, la question de la responsabilité des instances concernées se posera un jour ou l'autre.

A ce stade, il apparaît que les cantons qui ont la responsabilité primaire en matière de santé publique et délivrent les autorisations de pratique sont les plus exposés et donc les mieux placés pour régler cette question avec discernement, en collaboration avec les sociétés médicales. ■

PIERRE-ANDRÉ REPOND
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA SVM



Billet d'humeur

DE QUI SE MOQUE-T-ON?

Nous assistons, impuissants (?), au remplacement progressif de nombreux médecins, principalement des généralistes, partant à la retraite, par des médecins issus de la communauté européenne.

Les conditions imposées par la Confédération pour l'installation donnent-elles suffisamment de garanties, en termes de formation pré et postgraduée, pour offrir un haut niveau de compétences aux patients qui nous accordent leur confiance? Les médecins «praticiens» de premier recours, sont-ils tous des spécialistes en médecine interne générale au sens FMH de la définition?

Quelles sont les vraies motivations qui poussent ces médecins à quitter le pays d'origine, lesquels ont investi pour leur formation, aggravant la pénurie que connaît aussi leur pays? La motivation est-elle hypocritique ou économique?

Quelles réponses nous donne le politique, souscrivant au principe «plus il y a de médecins, plus les coûts de la santé augmentent», qui a freiné la formation médicale et n'a pas anticipé la pénurie, et donc permettant l'état des lieux que nous discutons présentement? Certes, depuis peu, le politique ouvre les vannes en élargissant les lieux de formation prégraduée, mais qui ne déploieront leurs effets que dans dix-quinze ans!

J'attends des réponses concrètes et rapides au nom du principe fondamental d'équité entre tous les médecins, pour notre crédibilité et notre dignité, pour nos patients.

J.-P. RANDIN





sen'su
AGORA INTÉGRATIVE



BIEN PLUS QU'UNE PHARMACIE

**VOTRE PARTENAIRE DANS
LE PROCESSUS DE GUÉRISON
OU DE PRÉVENTION DE
VOS PATIENTS.**

Pharmacie traditionnelle et spécialiste des médecines intégratives, Sen'Su offre également des prestations liées à la pharmacie clinique.

Des outils performants comme des tests relatifs à la nutriginomique, aux analyses biologiques, sont utilisés au quotidien en concertation avec le corps médical. Pour compléter notre offre de services, notre laboratoire SISLAB vous propose son expertise dans la fabrication de remèdes et élabore pour vous des préparations extemporanées sur mesure, en particulier dans le cadre de la phytothérapie médicale, la micronutrition, la pharmacopée chinoise, l'homéopathie et la gemmothérapie.

Sen'Su Vôtre

Sen'Su SA

Rue St-Pierre 4
CH-1003 Lausanne

T +41 21 331 29 00

F +41 21 331 29 01

info@sensu.ch

www.sensu.ch

m é d i

ACT

L'art d'organiser votre cabinet médical

BB-Soft

Informatique

FICHER DES PATIENTS

Que vous soyez médecin généraliste ou médecin spécialisé, ce programme de gestion moderne et performant répond à tous vos besoins.

Pavement 9
1018 Lausanne
mediact@bbsoft.ch
Tél 021 312 29 49
Fax 021 312 45 54

SAISIE DES ACTES

ASSURANCES

Depuis 25 ans déjà, l'organisation de votre cabinet devient un jeu d'enfants grâce à MédiACT.

TRÉSORERIE

STATISTIQUES

Les courriers, formulaires, échanges de données avec les laboratoires, la facturation, l'encaissement, l'archivage ... n'ont plus de secrets pour vous.

AGENDAS

ET PLUS ENCORE ...

Sur Macintosh ou sur PC, tout a été pensé pour vous simplifier la vie, avec l'assurance d'un support téléphonique compétent.

Le rôle de la MEBEKO

Critère et analyse des demandes de reconnaissance

La Commission des professions médicales (MEBEKO, section formation postgrade, dont le secrétariat est sis à l'Office fédéral de la santé publique – OFSP), est compétente, pour reconnaître les titres postgrades obtenus dans les Etats contractants.

du 7 septembre 2005 est de trois ans, alors que pour le titre postgrade fédéral de médecin spécialiste en anesthésiologie, elle est de cinq ans. Par décision politique, la Suisse s'est engagée à reconnaître le titre postgrade de l'UE ou de l'AELE en anesthésiologie équivalent au titre postgrade fédéral correspondant. De par la loi fédérale du 23 juin 2006 sur les professions médicales universitaires, le titre postgrade étranger reconnu en Suisse déploie les mêmes effets juridiques que le titre postgrade fédéral correspondant.

C'est la Commission des professions médicales (MEBEKO), section formation postgrade, qui est compétente pour reconnaître les titres postgrades étrangers dont l'équivalence avec un titre postgrade fédéral est établie dans un traité sur la reconnaissance réciproque.

ANALYSE DES DEMANDES DE RECONNAISSANCE

Chaque demande de reconnaissance est traitée par un collaborateur du secrétariat de la MEBEKO, puis contrôlée par un second collaborateur. Les données des titres postgrades reconnues sont enregistrées dans le registre fédéral des professions médicales universitaires, consultable en ligne à l'adresse www.medregom.admin.ch.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) établit annuellement des statistiques des reconnaissances des diplômes et des titres postgrades étrangers, également consultables en ligne.

Le top cinq des titres postgrades étrangers reconnus en Suisse en 2015 est, par nombre de reconnaissances:

| | |
|---------------------------------|-----|
| - Médecin praticien | 331 |
| - Médecine interne générale | 139 |
| - Psychiatrie et psychothérapie | 139 |
| - Anesthésiologie | 121 |
| - Gynécologie et obstétrique | 91 |

Une des tâches de la MEBEKO est également l'échange d'informations avec les associations professionnelles nationales. Dans ce cadre, je suis invité aux séances régulières de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) de la Fédération des médecins suisses (FMH). ■

Prof. Dr Méd. EM. HANS HOPPELER
PRÉSIDENT DE LA MEBEKO
ET DIRIGEANT DE LA SECTION
POSTGRADE



Depuis le 1^{er} juin 2002, date de l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE (à l'exception, actuellement, de la Croatie) et de son annexe III relative à la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, la Suisse reconnaît de manière automatique (sans avoir le droit d'exiger des mesures de compensation) les diplômes et les titres postgrades des professions médicales universitaires (médecine, médecine dentaire, pharmacie, médecine vétérinaire) obtenus dans un Etat contractant.

FIXATION DE LA DURÉE MINIMALE DE LA FORMATION POSTGRADE

Le système de reconnaissance mutuelle se fonde sur l'engagement des Etats contractants à respecter les critères de formation et de durée postgrade minimale, qui sont tous fixés en droit européen. Par exemple, pour le domaine de la médecine spécialisée en anesthésiologie, la durée minimale de formation postgrade exigée par la directive européenne 2005/36/CE du Parlement et du Conseil

MV SANTE

MANAGEMENT & VISION DE LA SANTE

Leader romand de la chirurgie ambulatoire

Genève | Lausanne | Sion

- Toutes chirurgies
- Chirurgie ophtalmique

120 interventions par jour grâce à l'optimisation des flux opératoires

www.mvsante.ch



Photo: Dieter Pallagés. Espace publicitaire offert.

De l'évasion pour les enfants hospitalisés

Offrez aux enfants hospitalisés un voyage au pays des merveilles grâce aux visites des docteurs Rêves.

Vos dons sont essentiels pour poursuivre notre action.

Merci pour votre don
CCP 10-61645-5
theodora.org

Fondation
THEODORA



Tubes LED avec fonction ECO

Les tubes LED permettent le remplacement des tubes TL standard et sont particulièrement économiques.

- Détecteur de mouvement PIR (Infrarouge) ou HF (radar)
- Détecteur de luminosité et temporisateur intégré
- Réglage ECO21 de 0% à 40% de la puissance au repos

La détection d'un mouvement enclenche automatiquement le tube pour une durée fixée par l'utilisateur (5" à 60'). Passé ce délai les lumières reviennent automatiquement à un niveau défini lors de l'installation (0% à 40%).

Le capteur peut être orienté de plus ou moins 90° en fonction de la zone à couvrir.



Compusoft SA
www.e-technic.ch



RoHS CE

Regard juridique

Comment en est-on arrivé là ?

Suite à l'accord du 21 juin 1999 sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne (ALCP) et son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2002, la Suisse s'est engagée à accepter que des travailleurs issus de l'Union européenne viennent travailler sur son territoire en échange de la réciprocité.

Depuis le 1^{er} janvier 2002, date d'entrée en vigueur de cet accord, la libre circulation permet à tout citoyen de l'UE ou de l'AELE – tout comme aux Suisses – de choisir librement, à certaines conditions toutefois, leur lieu de travail dans le vaste marché continental.

QUALITÉ DE FORMATION

Sur le plan national, il a fallu réaménager et revoir les réglementations fragmentaires sur les formations et l'exercice de professions médicales. C'est ainsi que la loi sur les professions médicales (LPMéd), entrée en vigueur en 2007, a créé un cadre juridique au niveau fédéral tout en garantissant la qualité de la formation universitaire et de la formation postgrade dans le contexte international. Cette loi règle en outre la reconnaissance des diplômes et des titres de formation postgrade étrangers et elle a créé la Commission des professions médicales, plus connue des médecins sous son acronyme allemand MEBEKO (pour *Medizinalberufekommission*).

Cette commission extraparlamentaire est à la fois un organe consultatif et un organe décisionnel pour ce qui a trait aux formations universitaires et postgrades de toutes les professions médicales. Elle est également un organe de surveillance pour tous les examens fédéraux permettant d'obtenir un diplôme de médecine

humaine, dentaire ou vétérinaire, ainsi qu'en pharmacie ou en chiropratique. La MEBEKO est aussi surtout connue comme étant l'organe appelé à statuer sur la reconnaissance des diplômes universitaires et postgrades délivrés à l'étranger pour des médecins prétendant à l'exercice de leur profession en Suisse.

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

D'un point de vue juridique, la reconnaissance porte non pas sur le titre universitaire en soi, mais sur les qualifications professionnelles et le droit d'exercer en Suisse. On parle de reconnaissance directe lorsque le titre a été délivré par un Etat de l'UE ou de l'AELE, et de reconnaissance indirecte lorsque le titre a été délivré dans un Etat tiers mais reconnu par un Etat de l'UE ou de l'AELE.

C'est la directive européenne 2005/36/CE qui édicte les critères de formation minimaux pour bénéficier d'une reconnaissance sur le marché européen. Si l'on parle de critères minimaux, cela laisse aux Etats toute la latitude pour fixer des critères plus sévères à la délivrance d'un diplôme universitaire ou d'un titre post-grade. Il n'est ainsi pas rare de constater que les formations suisses sont souvent plus longues et qu'à qualifications égales, l'expérience des requérants n'est pas la même. Le fossé peut parfois être encore plus grand s'agissant des reconnaissances indirectes!



Si les cantons sont compétents pour délivrer des autorisations de pratique sur leur territoire, ils sont liés par les reconnaissances de la MEBEKO, qui applique les dispositions issues du droit européen. Ce système de cascade conduit à une déresponsabilisation de tous les acteurs et à une baisse du niveau de la qualité. Une telle tendance devrait pouvoir être compensée par une formation continue rendue obligatoire à tout médecin autorisé à pratiquer. ■

PIERRE LUYET
TITULAIRE DU BREVET D'AVOCAT,
SVM



Atrium *Equipelement médical* **Informatique** **Concept**

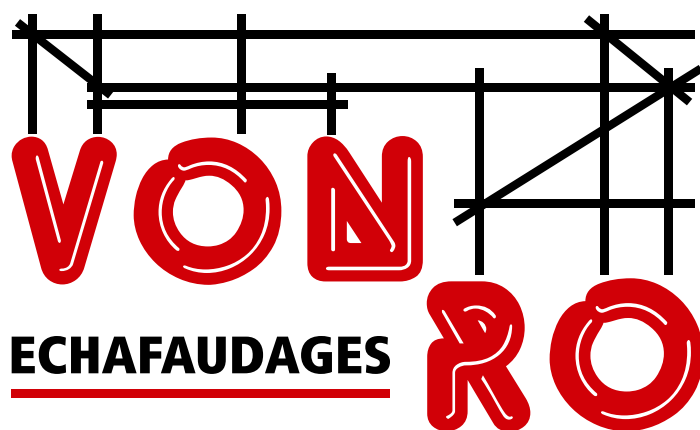
Conseils - Vente - Services - Contrôles



**Vous en découvrirez
davantage en visitant
notre webshop:
www.atriumconcept.ch**

Vous trouverez un assortiment varié avec des articles à usage unique, des appareils électroniques, des instruments de diagnostic et des instruments pour petites chirurgies ainsi que du mobilier léger.

**AC Atrium Concept SA • Chemin L'Arzillier 31 • 1302 Vufflens-la-Ville • Tél. 021 784 16 74 • Fax 021 784 16 06
E-mail: sales@atriumconcept.ch ou info@atriumconcept.ch • www.atriumconcept.ch (page: nouveauté)**



Echafaudages classiques (légers et lourds)
Toitures provisoires (bâches, tôles)
Structures pour diverses expositions
Ponts roulants • Monte-charge

Genève – Tél. 022 342 59 59

Vrai faux problème

Les médecins étrangers représentent-ils une concurrence?

L'afflux de médecins étrangers, pour la plupart spécialistes, affole les compteurs des services de santé publique cantonaux frontaliers.

Bien entendu, ces médecins passent pour moins bien formés et mettant en danger la qualité de nos soins.

Les autorités quelque peu débordées et des citoyens méfiants forment le contenant d'un mauvais cocktail qui se nourrit de différents ingrédients, dont le principal est la communication et le langage que cela sous-tend.

En effet, se retrouver face à un médecin qui ne parle que très peu, voire pas du tout votre langue, et qui semble ne pas comprendre ce que vous lui dites, suscite immédiatement la réserve, l'incrédulité, la défiance et, logiquement, la remise en cause de ses compétences. Ce sentiment est renforcé par l'identité minoritaire que ressentent les Suisses vis-à-vis des ressortissants de l'Union européenne principalement.

En fonction de leur provenance, ces médecins susciteront des manifestations de rejet dans les régions linguistiques concernées.

Il faut affirmer que, où que l'on soit sur notre planète, le médecin ne soigne bien que les gens composant la société de laquelle il est issu. Et si l'on finit par soigner correctement les ressortissants du pays d'adoption, c'est parce que l'on a su percevoir et adhérer aux valeurs de la société différente qui nous héberge.

LA MAISON MÉDICALE HELVÉTIQUE EST-ELLE EN FEU?

Il n'en est probablement rien. L'histoire de la médecine montre que les médecins ont toujours voyagé pour se connaître, apprendre, tisser des liens, partager et guérir, tant il est vrai que le savoir médical est au service de tous les humains. Les médecins étaient une corporation internationale, parlant un langage commun, le latin, ayant en Europe le même fond culturel et religieux, confrontés à la même histoire.



Ils s'écrivaient, tel ce médecin breton correspondant avec Tissot. Ils avaient de la courtoisie, une attention confraternelle et le serment d'Hippocrate pour socle de pensée.

Avec la contraction de l'espace-temps, la remise en cause des pratiques et des images sociétales du médecin, l'abandon progressif et sournois des liens qui unissaient les médecins entre eux, la confiance s'est effritée; ils se regardent en chiens de faïence; la concurrence tape fort.

POURTANT, RIEN N'EST PERDU

L'apprentissage de la médecine multiculturelle, l'affirmation et l'attrait de la haute qualité de notre médecine devraient suffire aux médecins suisses pour accepter qu'un médecin étranger trouve sa place dans notre système de soins.

Reste que la barque, en médecine comme ailleurs, finit toujours par être pleine et entraîne la rébellion. Les médecins n'échappent pas à la règle, surtout quand règne le sentiment qu'«ils» viennent ici pour se faire «du fric».

Il faut réguler sans s'affliger et se dire qu'avant tout, c'est la haute qualité de la médecine helvétique qui les attire.

UNE ANECDOTE POUR CONCLURE

Il existe un traité international, signé entre la France et la Suisse en 1889, et jamais radié, qui permet à tous les médecins des régions frontalières d'exercer la médecine sur le territoire de l'autre.

Alors, l'afflux des médecins étrangers, un problème ou un avatar de l'histoire? ■

Dr PHILIPPE VUILLEMIN
DÉPUTÉ AU GRAND CONSEIL



Situation à Genève

La qualité de **la relève médicale locale** est compromise

Sur le plan genevois et concernant le cursus médical des demandeurs, le droit de pratique est octroyé par la Direction générale de la santé à tout médecin ayant obtenu un titre fédéral de l'ISFM (Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue) ou une reconnaissance de titre étranger par la MEBEKO.



Rien d'autre n'est vérifié quant à la qualité de la formation postgraduée. Ont pu ainsi s'installer des médecins porteurs d'un titre étranger de médecine générale, dont la formation n'équivaut de loin pas à celle exigée pour l'obtention du même titre en Suisse. Par exemple, la plupart d'entre eux n'ont effectué aucune période d'internat en hôpital universitaire. Il en est de même avec des chirurgiens dont le catalogue d'opérations obligatoires en Suisse était très insuffisamment réalisé. On pourrait nous rétorquer que certains de ces généralistes n'ont alors reçu de la MEBEKO que le titre de «médecin praticien» (MP). Mais c'est là que le bât blesse et que ce titre même est gravement préoccupant, car il implique la pratique de la médecine générale et le droit de pratique cantonal l'y oblige même exclusivement!

MAIS DE QUEL TYPE DE MÉDECINE GÉNÉRALE PARLE-T-ON?

Celle apprise en Suisse en seulement trois ans, dont uniquement une année obligatoire en «établissements de formation reconnus», sanctionnée par un examen fédéral, mais dont la réussite est accordée par l'ISFM pour une note inférieure à celle exigée d'un candidat se présentant pour le titre fédéral de médecine interne générale (ex-médecine générale FMH ou médecine interne FMH), et ce,

après cinq ans minimum obligatoires passés dans des centres de formation reconnus et dûment contrôlés?

Ou, pire, celle pratiquée par des médecins sans réelle formation structurée dans ce domaine, voire n'ayant jamais pratiqué de médecine générale (par exemple, psychiatrie, ORL, traitements esthétiques de varices, etc.) et auxquels la MEBEKO attribue tout de même, sur l'autel des bilatérales, ce titre inventé en 2002 et rapidement devenu un «fourretout» insensé?

Le tout est aggravé par l'absence d'obligation officielle faite aux porteurs de ce titre fédéral de suivre une formation continue, pourtant exigée de tous les porteurs du titre de spécialiste en médecine (interne) générale, à hauteur d'un minimum de 80 heures par année!

QUI PÂTIRA DE CETTE SITUATION? LES ASSURÉS, DOUBLEMENT

D'abord, en ne bénéficiant indéniablement pas de soins de la meilleure qualité, et ce, sans en avoir été clairement informés – et même les cartes de visite ou les plaques sur les immeubles sont parfois trompeuses. Ensuite, parce que les coûts engendrés par un médecin insuffisamment formé sont presque toujours supérieurs, suivis de l'augmentation des primes! C'est grave.

Et quelle double injustice à l'égard de nos

collègues soumis aux exigences académiques susmentionnées et dont les honoraires sont identiques à ceux prévus pour les porteurs de ce titre de «médecin praticien». Cela n'est pas pour favoriser la relève locale!

Même si, heureusement, certains porteurs de ce titre fédéral de «MP», suisses ou étrangers, sont au bénéfice d'une formation plus solide que celle décrite ci-dessus, nous devons déplorer plusieurs dizaines de droits de pratique délivrés à Genève à des «MP», malgré leurs formations postgraduées très lacunaires dans ce domaine de la médecine, et effectuées en général en-dehors de toute structure reconnue de formation.

Il est à préciser que ces cas (*voir encadré*), et ceux qui constituent encore une longue liste, ne remplissent aucunement les critères statutaires leur permettant d'être admis au Groupe cantonal de spécialistes en médecine de famille. Ainsi, dans l'Annuaire genevois des professions de la santé et sur le site de l'AMG, leurs noms ne sont pas suivis de l'astérisque attestant de la haute qualité de leur formation postgraduée et continue.

LETTRES RESTÉES SANS RÉPONSE

Enfin, dossiers documentés à l'appui, nous avons interpellé par écrit, dès 2012, la MEBEKO, l'ISFM et notre département cantonal; chacun arguant de son impossibilité à pouvoir prendre d'autres décisions, cela n'a lamentablement rien changé!

Nous avons aussi parlé à des journalistes de la presse écrite et une équipe de la RTS est venue dans mon cabinet en 2013: aucune suite. ■

Dr DIDIER CHÂTELAIN
SPÉCIALISTE EN MÉDECINE
INTERNE GÉNÉRALE.
PRÉSIDENT DE MFGe.
VICE-PRÉSIDENT DE L'AMG



VOICI QUELQUES EXEMPLES QUI NOUS ONT PARTICULIÈREMENT CHOQUÉS

- Diplôme à Bologne. Six mois de gériatrie en clinique privée, remplacements épars en cabinets. Aucune pratique médicale pendant dix-huit ans (de 1995 à 2013)! A reçu ici en 2004 son droit de pratique, «uniquement en qualité de MP»!
- Diplôme à Constantine, «reconnu» en Belgique de par la nationalité belge de son épouse, donc «reconnu» ensuite par la Suisse. Chirurgie en Algérie puis en Suisse pendant quatre ans, six mois en cabinet de cardiologie à Vevey. Droit de pratique à Genève comme «MP uniquement»!
- Diplôme de médecin à La Paz. Huit ans de chirurgie orthopédique en Bolivie et au Mexique; quatre ans de chirurgie de la main et six mois de médecine interne comme étudiant-stagiaire aux HUG. Dit «pratiquer la médecine générale»! Installé dans une permanence.
- Diplôme à Genève. Six mois de chirurgie digestive, sept ans d'ORL, un an de neurochirurgie. Droit de pratique comme «MP uniquement»!
- Diplôme à Lima, «reconnu» par l'Espagne, donc ensuite par la Suisse. Quatre ans d'anesthésie. En Suisse: quelques mois de radio-oncologie et d'urologie, deux mois de gériatrie, trois mois de médecine interne, six ans de psychiatrie aux HUG, avec échec à l'examen de spécialiste. Droit de pratique comme «MP uniquement»!
- Diplôme à Lausanne. Quatre mois de soins de douleurs; un mois en policlinique médico-chirurgicale en périphérie; trois ans de gynécologie en périphérie. Sage-femme pendant cinq ans. Droit de pratique comme «MP uniquement»!
- Diplôme en France. Aucune formation postgraduée. Deux ans de remplacements en cabinets; médecin d'ambassade et d'industries pharmas en Asie et en Russie pendant dix-huit ans; trois ans de remplacements en cabinet. Droit de pratique comme «MP uniquement»!
- Diplôme à Bucarest. «Autorisation d'habileté pratique en médecine générale», puis mésothérapie et laser à Paris, dont plusieurs années sans aucune pratique médicale. Titre fédéral de «MP», suivi du droit de pratique comme «MP uniquement»!
- Diplôme en France. Six mois de cardiologie, un an d'oncopédiatrie, six mois d'urgences, dix-huit mois de psychiatrie. Radiologue pendant dix ans, puis installé à Lausanne comme tel. Titre fédéral de médecin praticien et pratique de la médecine générale depuis!
- Diplôme en France. Gériatrie en périphérie, puis «protéonique, biorésonance et prévention du vieillissement». Obtention du droit de pratique comme «MP uniquement»!
- Diplôme en France. Formation postgraduée uniquement en sexologie. Titre fédéral de «MP» et droit de pratique reçu ici comme «MP uniquement»!
- Diplôme brésilien, «reconnu» par le Portugal, puis donc par la Suisse. Anesthésie (France et Suisse) et soins palliatifs (Italie). Obtention du titre fédéral de «MP».
- Rhumatologue algérien, dont la France a «reconnu» le diplôme de médecin, suivie par la Suisse. Droit de pratique comme «MP uniquement»!
- Et que dire encore de ce diplômé en France, «ayant travaillé en Belgique», puis ayant reçu son titre fédéral de «MP»... qui a refusé de produire son CV lors de sa candidature à l'AMG (Association des médecins du canton de Genève)?!

Ce qu'en pense...



JOY DEMEULEMEESTER
RESPONSABLE POLITIQUE DE LA SANTÉ - FRC

Vers un assemblage de qualité(s)

Les diplômes et certificats de formation accrochés aux murs du cabinet font rarement l'objet, il me semble, d'une attention particulière. D'ailleurs, une couche de poussière sur le cadre nuirait sans doute davantage à la relation de confiance entre un patient et son médecin que l'origine du document lui-même. La qualité de la formation est néanmoins essentielle, puisqu'il en va de la sécurité du patient. Mais comment juger de la pertinence d'un cursus, si l'on n'est pas soi-même un peu docteur? Sans entrer dans le délicat débat du nombre d'années de formation nécessaire, je dirai simplement qu'il incombe aux autorités et à la communauté des professionnels de la santé d'offrir aux patients cette garantie de qualité et de contrôle. Et j'espère qu'en la matière, les intérêts des patients priment sur ceux des médecins.

LE DIALOGUE EST UN FACTEUR DE GUÉRISON

D'excellentes compétences techniques ne suffisent toutefois pas à inspirer la confiance et j'aime à croire que la qualité du dialogue établi entre les prestataires de soins, les patients et leurs proches est un facteur important de guérison. Pour que l'équipe soignant-soigné fonctionne, il faut parvenir à se mettre sur la même longueur d'onde. Partager un langage, des valeurs ou des références est alors un atout précieux.

UNE QUESTION DE CONNIVENCE

Pour les médecins étrangers, la difficulté peut donc être plus élevée. Et c'est probablement une bonne idée, en termes d'acclimatation, de les faire exercer quelques années dans un service pluridisciplinaire avant qu'ils puissent ouvrir leur propre cabinet. Pour autant, choisir un médecin suisse n'offre pas la garantie d'être mieux compris.

En écrivant ces lignes, j'ai bien entendu réfléchi à mes propres critères de choix et j'ai réalisé que je confie essentiellement ma santé à des femmes; une question de connivence sans doute. Je me suis aussi souvenue que le «toubib» avec lequel j'ai eu le moins bon «feeling» devait être vaudois, certainement très diplômé, mais il avait eu la mauvaise idée de chausser des bottes de cowboy et de me gratifier d'un «Bonjour, ma p'tite dame!» en entrant à la maternité. Un problème d'ondes, je vous dis...

VERS UN ASSEMBLAGE ÉQUILIBRÉ?

Bref, ceci pour dire qu'entre médecins du cru et importations exotiques, l'intérêt des patients se situe certainement dans un assemblage équilibré, où les savoirs s'échangent et les médecins voyagent d'un pays à un autre, mais aussi, de manière plus ou moins volontaire, au fond des vallées et dans les plaines embrumées... ■

Check-up **humour**





L'Unité de soins intensifs de la Clinique de La Source certifiée par la Société suisse de médecine intensive (SSMI)

Avec ses 150 lits, la Clinique de La Source est le premier établissement privé de soins aigus pluridisciplinaires du canton de Vaud. Son plateau technique de pointe (bloc opératoire de sept salles, radiologie et cardiologie interventionnelle, centre d'endoscopie, radio-oncologie, robot chirurgical da Vinci®, etc.) permet de prendre en charge la quasi-totalité des pathologies de l'adulte. Les patients présentant des problèmes médicaux ou chirurgicaux graves sont traités au sein de son Unité de soins intensifs.

Cette unité de six lits est équipée pour des prises en charge complexes (respiration artificielle, hémodialyse, monitoring hémodynamique invasif, pace-maker, etc.). Une équipe de douze médecins (spécialistes FMH en médecine intensive et/ou anesthésie-réanimation), sous la responsabilité du Dr François Ventura, assure une prise en charge **24h/24** des patients. L'équipe soignante est quant à elle composée de plus de 27 infirmières, de physiothérapeutes et de diététiciennes.

En mars 2016, l'Unité de soins intensifs a obtenu la certification de la Société suisse de médecine intensive (SSMI), selon les nouvelles normes très exigeantes de 2015 (180 critères).

Cette certification marque la reconnaissance de l'excellente qualité des soins offerts au sein de cette unité et du haut niveau d'expertise et d'organisation du personnel médical et soignant. Elle constitue un élément essen-

tiel pour l'obtention d'un mandat de prestation dans le domaine de la chirurgie viscérale complexe attaché à la médecine hautement spécialisée (MHS).

La **collaboration** existante **avec les services des urgences et des soins intensifs du CHUV**, permettant le transfert dans l'Unité de soins intensifs de la Clinique de La Source de patients avec ou sans assurance complémentaire, pourra également être renforcée.

Clinique de
La Source
Lausanne 

www.lasource.ch

Assemblée générale des radiologues

Rencontre annuelle du groupement



Les radiologues membres du groupement SVM se sont réunis en nombre le jeudi 10 novembre.

Outre l'échec de la révision TarMed et TarVision en 2016, la régulation des équipements lourds par le canton de Vaud préoccupe l'ensemble de la profession, raison pour laquelle M. Jean-Paul Jeanneret, chef adjoint au SSP et président de la Commission cantonale d'évaluation de la régulation des équipements lourds, était présent et a pu donner des explications claires.

Le Dr Cyril Ducros, directeur de la Fondation vaudoise pour le dépistage du cancer, a présenté l'évolution des exigences dans ce domaine, afin d'aligner autant que possible les normes de la fondation sur les exigences européennes.

L'assemblée s'est terminée sur le règlement de la garde de spécialité, la réélection du comité et quelques demandes diverses. ■

MCA



Fin d'année

**Joyeux Noël
et tous nos voeux
pour 2017!**

C'est sur une note plus légère
que nous concluons
la rubrique info SVM de cette année.

Par ces quelques lignes,
le secrétariat ainsi
que tous les membres du comité
de rédaction du *CMV*
vous souhaitent,
ainsi qu'à vos familles, de passer
de très joyeuses fêtes
de fin d'année.



**Nous nous réjouissons
d'ores et déjà de vous retrouver
en 2017!**





Le mandat «réformer»

Réponse aux besoins futurs de la population romande

L'organisation de la formation postgraduée des médecins en Suisse, et notamment en Suisse romande, souffre d'un certain nombre de problèmes, qui ont été mis en évidence à plusieurs reprises.

Des cursus souvent longs, voire trop longs; des médecins qui se déterminent parfois tardivement sur leur avenir professionnel; une pénurie de médecins suisses formés dans beaucoup de disciplines; une pléthore régionale dans d'autres; une difficulté à identifier et à préparer de manière adéquate les futurs cadres des hôpitaux non universitaires. Avec l'arrivée, dès l'année 2018, de volées d'étudiants nettement plus nombreuses, tant à Lausanne qu'à Genève (environ 400 étudiants formés par an), il importe

d'orienter au mieux les médecins pour répondre adéquatement aux besoins de la population.

UN MANDAT POUR FAVORISER L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

C'est dans ce contexte que la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (regroupant les chefs de département concernés) a confié au Groupement romand des Services de la santé publique un mandat qui vise à identifier la manière de favoriser l'orientation précoce des carrières professionnelles et

d'optimiser la collaboration entre hôpitaux et cabinets dans la formation post-graduée. Ce mandat doit déboucher sur la rédaction d'un rapport décrivant la faisabilité d'un dispositif de régulation de la formation des médecins, depuis la fin des études jusqu'à leur installation en milieu hospitalier et/ou en cabinet.

Trois groupes de travail ont été constitués: le premier, relatif à l'organisation des cursus et filières de formation, confié au soussigné; le second, chargé de récolter les informations nécessaires en matière de démographie médicale, confié à Luc Fornerod, directeur de l'Observatoire valaisan de la santé (OVS); le troisième, confié à Olivier Linder, économiste mandaté par le Service de la santé publique du canton de Vaud et ancien directeur des finances de l'Hôpital neuchâtelois.

Sans préjuger de la forme définitive que prendra le rapport, il est possible d'ébaucher déjà quelques-unes des pistes élaborées par le groupe de travail filières.

- La mise en place progressive, dans tous les hôpitaux romands, d'une orientation professionnelle précoce portant

sur le choix du type d'activité future, dans toutes les disciplines: activité en cabinet, en hôpital, carrière académique. Ce «CHAT» – le t étant réservé aux assistants en transition, non encore fixés quant à leur avenir – devra faire l'objet d'un échange nourri, année après année, entre l'assistant/le chef de clinique et le cadre chargé de son évaluation périodique. Ce type d'évaluation est déjà en place au CHUV depuis quelques années (sous le vocable ABCD).

- Le développement de réseaux de formation structurés, permettant aux assistants d'acquérir en un minimum de temps le titre de spécialiste, selon un cursus prédéfini avec les responsables dudit réseau. Ce principe est déjà largement appliqué depuis plusieurs années, avec succès, dans le domaine de la gynécologie-obstétrique et de l'anesthésiologie. Il est en développement en pédiatrie et en orthopédie-traumatologie notamment. Ces réseaux devraient, à terme, comprendre les deux hôpitaux universitaires et les hôpitaux romands offrant des places de stage dans les disciplines considérées.

- De tels réseaux pourraient aussi être mis en place dans le cadre de la formation des futurs cadres hospitaliers non académiques.
- Renforcer, à tous les échelons, l'accompagnement («coaching») des médecins dans la mise en place et le suivi de leur formation, en portant un intérêt spécial déjà aux étudiants en médecine, et en développant un mentoring actif pour les assistants qui, au bout de quelques années, sont encore indécis quant à l'orientation qu'ils souhaitent donner à leur carrière.
- Enfin, la pénurie annoncée de médecins de famille exige des réponses spécifiques. Celles-ci devraient passer par un renforcement des activités du Cours romand de médecine de famille (CRMF), et notamment l'extension des possibilités de séjours de formation au cabinet du praticien, de même qu'un accroissement des activités de coaching portant spécifiquement sur la médecine de famille. ■

PROF. PIERRE-ANDRÉ MICHAUD
PROF. HON. ET CHARGÉ DE PROJET
AU SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
DU CANTON DE VAUD

Laboratoires

La FMH signale

AFC pour la pratique du laboratoire au cabinet médical (CMPR) – obligatoire dès le 01.01.2017 pour tous les médecins qui posent des diagnostics en présence.

À partir du 1^{er} janvier 2017, tous les médecins qui posent des diagnostics en présence devront obligatoirement être titulaires de l'AFC LP, indépendamment de la forme juridique de leur cabinet.

RÈGLEMENT TRANSITOIRE

Les médecins qui ont posé des diagnostics en présence au cours des deux années précédant l'entrée en vigueur des CFLAM révisé, dans un laboratoire au cabinet ayant participé à des contrôles de qualité externes, peuvent demander l'AFC LP

jusqu'au 31.12.2017 sans participer au cours du CMPR sur présentation des justificatifs ad hoc.

Le CMPR organise les cours et remet l'AFP LP. Pour toute question sur l'AFC, veuillez vous adresser directement au CMPR et non à la FMH ou à l'ISFM.

RENSEIGNEMENTS :

Collège de médecin de premier recours
Rue de l'Hôpital 15 – Case postale 1552 – 1701 Fribourg
T. 031 370 06 70 / dagmar.sutz@kollegium.ch

Par ailleurs, il est recommandé de contrôler dans le registre des médecins de la FMH (doctorfmh.ch) si l'on est bien en possession de l'AFC LP. ■

MCA

Bientôt chaque appareil à portée de main

Ayez tout sous contrôle à l'aide d'une application smartphone

PROXI est une nouvelle gamme de modules basés sur la puce 'Seeds' et qui communique par Bluetooth. PROXI se décline en une série de modules tels que variateur de lumière, commutateur de puissance, contrôle de stores, commande de portails.

Ces modules se commandent à l'aide d'une application à télécharger sur un smartphone et la communication est bidirectionnelle. Vous savez donc dans quel état est la lampe que vous voulez commander (allumée, éteinte, allumée à 35%, etc.)

Et si vous n'avez pas votre smartphone sous la main ? Ce n'est pas un problème sinon qu'il vous faudra vous lever de votre fauteuil pour aller actionner à la main un interrupteur. En effet ces modules ont aussi une entrée 'fil' qui permet leur câblage sur un interrupteur classique.

Vous définissez ainsi sur votre smartphone la liste des appareils que vous allez commander, abat-jour du salon, éclairage du plafonnier, prise de la cafetière, toiles de tentes de la terrasse, etc



www.e-technic.ch



Route de Chancy 50 - 1213 Petit-Lancy GE
+41 (0)22 879 04 00
www.e-technic.ch info@e-technic.ch



Proxi est distribué en Suisse par
Compusoft SA
ISO 9001

BON JOUR

Suivez votre ligne de vie, venez donner votre sang 



TRANSFUSION INTERREGIONALE CRS
INTERREGIONALE BLUTSPENDE SRK



Numéro gratuit 0800 14 65 65 | itransfusion.ch

Un livre pour la santé

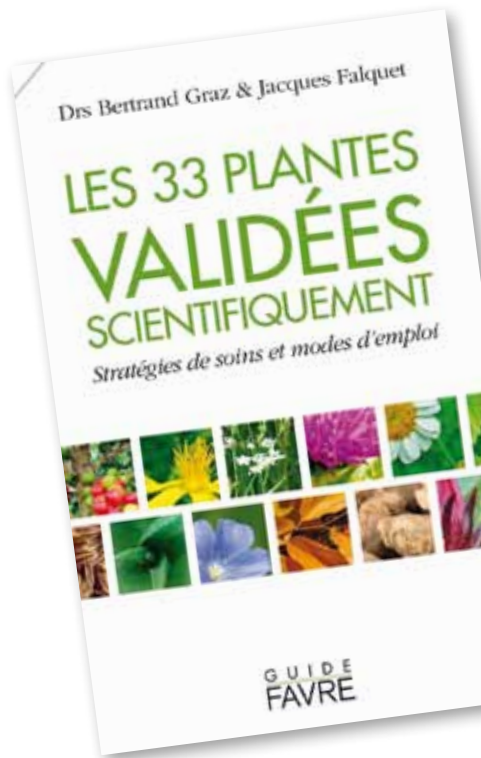
Les 33 plantes validées scientifiquement

Stratégies de soins et modes d'emploi
Des Drs Bertrand Graz et Jacques Falquet

Face à la surabondance de conseils et de manuels de santé par les plantes, il était nécessaire de faire le point. Comment savoir ce qui fonctionne vraiment? Existe-t-il des plantes si efficaces et sûres qu'elles pourraient être recommandées par les médecins? Le Dr Bertrand Graz, médecin, et le Dr Jacques Falquet, biochimiste, révèlent ici la liste des 33 plantes qui ont fait l'objet de recherches cliniques rigoureuses, avec des résultats aussi solides que pour les médicaments conventionnels, et donc

parfaitement capables de rivaliser, preuves scientifiques à l'appui, avec tel comprimé antimigraineux, tel somnifère ou tel antidépresseur, par exemple. Identification, effets, achat, cueillette ou culture, conservation, préparation, dosage et précautions: un guide de référence, destiné aussi bien aux professionnels de la santé qu'au grand public. ■

Aux Editions Favre.
192 pages, CHF 27.50
www.editionsfavre.com



Un autre pour les réseaux sociaux

Le smartphone: un objet qui peut en cacher un autre

La réalité socialisante et concurrentielle des médias
De Jean-Paul Schwindt

Une mise en lumière inédite de l'engouement pour le smartphone et de la réalité socialisante et concurrentielle des médias en Suisse romande.

En 2015, plus de 1,4 milliard de smartphones ont été vendus dans le monde et 78% des Suisses en possédaient un. Une reconfiguration du lien social est en cours. Comment expliquer ce phénomène planétaire alors que la plupart des médias traditionnels arrivent à un point de saturation en termes d'usage? Comme le révèle le contenu de ce livre, c'est dans la partie immergée de l'iceberg que réside la «cause des causes»: une nouvelle articulation des mécanismes sociaux est à l'œuvre. Pour parvenir au dévoilement de cette «réalité invisible» et faire table rase de nos idées reçues et préjugés, l'auteur a mené en 2016 une enquête sociologique sur l'usage des médias auprès des Romands. ■



Aux Editions Inédit Publications SA.
106 pages, CHF 22.50
En vente dans les librairies romandes

Programme
et inscription
en ligne!
www.svmed.ch

Les *Jeudis* de la Vaudoise



INSCRIPTION À FAXER
AU 021 651 05 00
(EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)

PRÉNOM _____

NOM _____

RUE _____

NPA _____

LOCALITÉ _____

TÉL. _____

E-MAIL _____

DATE _____

SIGNATURE _____

CACHET DU CABINET _____

INSCRIPTION EN LIGNE SUR www.svmed.ch

CONTACT

Société Vaudoise de Médecine
Chemin de Mornex 38
Case postale 7443
1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05
formationcontinue@svmed.ch

Sous réserve de modifications - www.svmed.ch

Programme 2016 – 2017 définitif

1 ABONNEMENT GÉNÉRAL POUR LES JEUDIS DE LA VAUDOISE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 15 décembre 2016 Chirurgie plastique et reconstructive | <input type="checkbox"/> 16 mars 2017 Podologie |
| <input type="checkbox"/> 19 janvier 2017 Acquisitions thérapeutiques | <input type="checkbox"/> 27 avril 2017 Médecine de l'adolescence |
| <input type="checkbox"/> 16 février 2017 Endocrinologie | <input type="checkbox"/> 1^{er} juin 2017 La médecine des migrants |

Horaires:

De 8h30 (accueil) à 12h15 à l'auditoire César-Roux, puis en salles de séminaire au CHUV à Lausanne.

Tarifs: un jeudi par mois: membres SVM: CHF 65.- / non-membres SVM: CHF 75.-
Abonnement 8 jeudis: membres SVM: CHF 345.- / non-membres SVM: CHF 395.-

Carte de parking du CHUV:

- une carte à CHF 15.- (valeur: CHF 20.-)
 une carte à CHF 37,50 (valeur: CHF 50.-)

Téléchargement des conférences:

Les membres SVM peuvent visionner en tout temps les conférences sur www.svmed.ch (formation continue), quatre jours après le déroulement d'un JVD.

Commission pour la formation continue de la SVM:

Drs I. Marguerat Bouché, A.-F. Mayor-Pleines, S. Paul, Pr J. Cornuz (président),
Drs A. Birchmeier, M. Bonard, M. Monti, A. Morel, Ph. Staeger.

Accréditation: 3,5 points par cours. Formation certifiée (SSMIG).

La signature de ce bulletin vous engage à acquitter la facture qui suivra, même en cas de non-participation au(x) cours sans excuse préalable.

Cette organisation est rendue possible grâce à nos partenaires





JEUDI DE LA VAUDOISE

19 janvier 2017

Acquisitions thérapeutiques

au CHUV, auditoire César-Roux

Organisateurs: Prof. J. Cornuz et Dr M. Monti

8h30 Accueil

9h à 10h Séances plénières

«Insertion sociétale et médecine de premier recours»

Prof. Jean-Daniel Tissot,
doyen de la Faculté de biologie et de médecine

«Apports de la géomédecine pour les soins primaires»

Prof. Idris Guessous, HUG et PMU

«Médecine de famille et réseaux sociaux»

Dr Jean-Gabriel Jeannot, médecin agréé PMU

10h15 Séminaires interactifs
à 12h

Modérateurs:

Dres Isabelle Marguerat Bouché, Anne-France Mayor-Pleines, Sophie Paul,
Drs Alain Birchmeier, Marc Bonard, Matteo Monti, Abram Morel, Philippe
Staeger

JEUDI DE LA VAUDOISE

16 février 2017

Endocrinologie

au CHUV, auditoire César-Roux

Organisatrice: Sophie Paul

Modérateurs: Prof. Nelly Pitteloud, Dr Gerasimos Sykiotis

8h30 Accueil

9h à 10h Séances plénières

«Hypogonadisme chez l'homme (quand faut-il
le chercher et qui substituer en testostérone)»

Prof. Nelly Pitteloud

«Hypothyroïdie subclinique (quelles sont les causes
et comment décider s'il faut substituer ou surveiller)»

Dr Gerasimos Sykiotis

10h15 Séminaires interactifs
à 12h

- Aménorrhée (bilan)
- Nodule thyroïdien (bilan)
- Hirsutisme (bilan)

Experts:

Prof. Nelly Pitteloud, Dres Sophie Comte, Laura Marino, Faiza Lamine,
Drs Alain Flattet, Alexandre Rey, Patrick-Olivier Rosselet, Gerasimos Sykiotis

Modérateurs:

Dres Isabelle Marguerat Bouché, Anne-France Mayor-Pleines, Sophie Paul,
Drs Alain Birchmeier, Marc Bonard, Matteo Monti, Abram Morel, Philippe
Staeger

Ces organisations sont rendues possible grâce à nos partenaires



Prochain portrait?
Faites-nous part
de vos idées
et suggestions

Docteur Pascal Gertsch

VOYAGES... à la rencontre des autres

Médecin généraliste aux Diable-rets de 1978 à 2009, Pascal Gertsch profite d'une retraite méritée dans la région de Morat, entre deux voyages en Mongolie. Il a eu un véritable coup de cœur pour ce pays en 2012, et lui consacre aujourd'hui un livre.

A lors que les premières neiges tombent sur les sommets alentour, l'atmosphère ici est douce et chaude. C'est dans sa yourte, rapportée d'un de ses voyages en Mongolie, que Pascal Gertsch nous accueille.

L'IMPLICATION COMME MOTEUR

Pascal Gertsch a grandi à Aigle et, comme tous les petits garçons, il a eu des envies de métier variées. Petit, il est ainsi fasciné par la pâtisserie proche de chez lui, dont les machines fonctionnent grâce au courant de

la Monneresse. Puis, quand il a 6 ans, sa famille déménage près de la gare, et c'est la locomotive Crocodile qui l'émerveille. Plus tard, une nouvelle passion naît: «Je voulais être capitaine de bateau. J'ai beaucoup navigué dans ma vie, mais la Suisse est un peu trop loin des océans pour que j'aie pu envisager sérieusement cette carrière.»

Reste le modèle paternel. Dès 12-13 ans, Pascal Gertsch assiste de temps à autre son père, chirurgien-chef à l'hôpital d'Aigle. Il le regarde évoluer dans ce métier exigeant. Une implication, un engagement, un enthousiasme et une disponibilité qui forcent son admiration: «Je voyais mon père toujours intéressé, cela me plaisait.» Il se lance et choisit la médecine générale, pour la diversité qu'elle offre, particulièrement quand elle est exercée en périphérie.

Pascal Gertsch marque une pause, remet une bûche dans le poêle. Il se souvient de ses années d'études: «A l'époque, tout ce qu'on apprenait venait des patrons. C'était du compagnonnage... Je me rappelle de Sven Mösclin, à Soleure, qui prenait le temps, tard le soir, de me montrer des coupes. C'était fantastique!»

LE VIRUS DU VOYAGE

S'il est un autre virus qui lui a été transmis très tôt, c'est celui du voyage. En 1961, alors que le collègue et l'hôpital d'Aigle ferment simultanément leurs portes pendant plusieurs mois pour travaux, la famille parcourt l'Europe, le Proche-Orient et l'Afrique du Nord en Peugeot 403. Une expérience qu'il partage dans un article publié dans le *Journal de Tintin*. Etudiant, il fait des saisons de pêche en Norvège. Puis sa pratique du ski en équipe universitaire et, plus tard, celle de la plongée sous-marine l'entraînent un peu partout dans le monde. Un goût de l'ailleurs et de la découverte qu'il a transmis à son tour à ses six enfants!

En 2012, Pascal Gertsch fait son premier voyage en Mongolie, attiré par l'Asie après être intervenu pendant vingt ans dans une école qui accueillait des enfants japonais. Le pays du Soleil-Levant est difficilement accessible en voiture, il décide donc de s'arrêter avant la mer, destination la Mongolie! Il part de Suisse pour un périple de 30 000 kilomètres avec un camion chargé de médicaments pour deux hôpitaux. Quatre autres voyages suivront: «Je suis tombé amoureux de ces grands espaces!»

LAISSER UNE TRACE

Aujourd'hui, Pascal Gertsch a un nouveau projet. Il a fait découvrir le ski de fond à quelques Mongols lors de son dernier voyage, qui ont mis sur pied un Trophée Gengis-Khan, dont la première édition aura lieu en janvier. Il souhaite profiter de l'événement pour trouver des jeunes gens motivés pour s'entraîner, dans l'idée de monter une équipe en vue des Jeux olympiques de la jeunesse qui se tiendront à Lausanne en 2020. Un pari un peu fou qui révèle combien la transmission est une valeur chère à ses yeux. C'est d'ailleurs dans ce même esprit qu'il a, en 2009, fait cadeau de son cabinet à un jeune médecin qu'il avait eu comme patient enfant, puis comme stagiaire postgradué. «A une condition toutefois, qu'il ne fasse pas les gardes alternées avec sa femme, elle aussi médecin!»

Et c'est aussi ce besoin de transmettre qui lui a donné l'envie de réunir dans un livre consacré à la Mongolie ses impressions, ses rencontres, ses émotions de voyage. «Qu'est-ce que laisse un toubib? Rien, juste des croix dans un cimetière. J'avais envie de laisser quelque chose à mes enfants et à mes petits-enfants!» Et partager l'envie de découvrir, encore et toujours. ■

Clin d'œil



Le Dr Gertsch signe les textes et photos qui composent ce très beau livre.
Prix spécial membres SVM: CHF 49.-
au lieu de CHF 58.- (+ CHF 7.- de port).
Pour commander: 021 312 17 17
ou lausanne@editionsfavre.com



Rétrospective

Mon bilan après un an de portraits...

Il y a un peu plus d'un an, j'acceptai avec plaisir de réaliser les portraits de médecins du *Courrier du médecin vaudois*, prenant la suite d'Agnès Forbat, qui a fait de cette rubrique une institution, fruit du travail de nombreuses années, couronné par un livre-recueil que l'on remarque souvent sur les étagères des praticiens ou dans les salles d'attente.

C'est donc avec un grand plaisir et beaucoup d'intérêt que je suis partie à la rencontre des premiers médecins que l'on m'a invité à présenter dans les pages du *CMV*. J'ai été très honorée de faire la connaissance de ces personnes, qui se caractérisent souvent par une grande richesse humaine et culturelle, un enthousiasme communicatif – intact, même après une vie de pratique – et une curiosité débordante.

Ces médecins m'ont tous accueillie avec chaleur, se disant heureux de pouvoir marquer une pause dans leur quotidien et appréciant d'avoir l'occasion de parler de leurs choix, de leurs passions, de leurs motivations, eux qui ont fait de l'écoute des autres une spécialité.

Pour certains, le fait de se montrer autrement qu'en médecin est un exercice compliqué: difficile de sortir du cadre du cabinet, d'abandonner quelques instants la blouse pour laisser place à la femme ou à l'homme derrière la fonction. Mais le dialogue et la confiance qui s'établit au fur et à mesure de l'échange finissent souvent par créer un climat qui permet d'aborder des sujets plus personnels, de recueillir des confidences, de laisser simplement de la place à une certaine forme de spontanéité... et aux surprises.

Car chaque rencontre est une surprise: on croit aller à la rencontre d'une personne, mais on en rencontre une autre, plus belle, plus riche, plus profonde et plus sympathique. J'espère de tout cœur réussir à témoigner de cela dans mes portraits! ■

ADELINE VANOVERBEKE



NOUS FOURNISSONS L'ÉNERGIE.

VOUS GÉREZ LE RESTE.



Électricité • Gaz
Chaleur • Citycable

Au cœur de
votre quotidien

SIL
SERVICES INDUSTRIELS LAUSANNE

Un nouvel écran pour mieux vous servir encore

Leader des analyses médicales en Suisse, synlab est présent dans tout le pays et compte 180 collaborateurs hautement qualifiés à Lausanne.

Soucieux de servir ses clients de manière encore plus fiable et rapide, synlab s'est équipé d'un tout nouveau laboratoire, doté des technologies de pointe les plus récentes pour offrir, sous une même enseigne, une gamme de

services élargie avec plus de 4'000 analyses différentes, réalisées dans tous les domaines de la médecine de laboratoire, recourant à la biologie moléculaire, génétique, microbiologie, immunologie, chimie clinique et hématologie.

Cette nouvelle étape permet à synlab de renforcer sa présence en Suisse romande et de répondre de façon optimale aux besoins des praticiens en cabinets, cliniques, et hôpitaux.

180 collaborateurs de synlab œuvrent à Lausanne au quotidien pour le bien-être des patients.

Plus de 4'000 analyses différentes sont proposées par synlab sous un seul toit à Lausanne.

L'accueil et la disponibilité des collaborateurs sont au cœur des préoccupations de synlab.



s Ynlab[®]
Suisse